

Question 5. Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux

Synthèse élève

Le délitement du lien social est lié à de multiples facteurs.

1. La montée du chômage et de la précarité remet en cause le lien social

Les sociétés modernes accordent au travail une place centrale autour de laquelle s'articulent de nombreux avantages : des revenus permettant de consommer, des droits sociaux (couverture maladie...), des liens communautaires (collègues de travail...). La montée du chômage dans les années 1980 et l'apparition d'un chômage de masse remettent en cause l'intégration par le travail. On parle parfois de chômage d'exclusion lorsque les individus connaissent le chômage de longue durée (plus d'un an) et que leurs chances de retrouver un emploi diminuent. Les individus perdent un support essentiel du lien social et se sentent inutiles dans la société.

D'autre part, la sécurité de l'emploi est remise en cause par l'accroissement de la précarité. On constate en effet une augmentation des salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD) ou en intérim qui ne peuvent être assurés d'être protégés durablement contre le chômage. D'autres individus vivent aussi difficilement leur relation à l'emploi lorsqu'ils ont été contraints d'accepter un temps partiel non choisi ou qu'ils sont soumis à du chômage partiel. Ces situations de sous-emploi insécurisent les individus et les liens professionnels sont parfois remis en cause.

2. L'instabilité familiale peut engendrer un affaiblissement du lien social

La famille est une instance majeure de la socialisation primaire et des solidarités. Elle apporte aux individus un soutien lors des moments difficiles. Cependant, elle est soumise à plus d'instabilité : baisse des mariages et augmentation des séparations, diminution de la taille des familles, éloignements géographiques de ses membres. Ces changements nécessitent de reconsidérer les liens sociaux anciens. L'instabilité des couples par exemple fait augmenter la part des modèles alternatifs à la « famille traditionnelle ». Ainsi les familles recomposées ou monoparentales représentent près d'une famille avec enfant sur trois aujourd'hui. Ces ruptures entraînent alors parfois des changements de résidence, une perte des réseaux amicaux ou de voisinage, un isolement de certains membres de la famille qui fragilisent l'individu et lui font perdre des éléments essentiels de ses supports relationnels.

3. La spirale de la pauvreté remet en cause le lien social

Le manque de ressources financières (liées aux instabilités professionnelles ou à l'affaiblissement des aides d'assurances sociales) constitue un handicap dans la mesure où l'individu n'est plus capable d'accéder à un niveau de consommation conforme aux modes de vie habituels de la société. Il est exclu de la consommation et peut aussi s'isoler de ses semblables. D'autre part, ses possibilités d'emprunter sont réduites, il ne pourra pas accéder à la propriété immobilière, par exemple, tant qu'il n'aura pu fournir à sa banque la preuve d'un emploi stable.

4. Développement d'une ségrégation sociale et spatiale

La ségrégation désigne la mise à l'écart intentionnelle d'un groupe social. La figure emblématique est celle du ghetto religieux ou ethnique. Plus largement, toute forme de regroupement spatial associant étroitement des populations défavorisées à des territoires délimités précis peuvent être source d'affaiblissement des liens sociaux. Ainsi, certains quartiers de banlieues défavorisées des grandes villes françaises concentrent des populations qui n'ont pas l'occasion de réussir socialement et scolairement. Ils sont maintenus dans un cercle vicieux et cumulatif d'inégalités dans lequel l'échec scolaire et le chômage se renforcent mutuellement. Ces populations sont souvent condamnées à une marginalité disqualifiante faisant courir le risque d'une scission dans la société entre ceux qui réussissent ou en ont l'espoir et ceux qui sont « destinés » à échouer, sans espoir d'intégration.

Vers une rupture du lien social : désaffiliation et disqualification sociale

Les sociologues contemporains montrent que l'exclusion est le résultat d'un processus qui fragilise les individus et amène à des ruptures du lien social plus ou moins durables.

Le sociologue Robert Castel montre ainsi que consécutivement à une rupture familiale et/ou professionnelle, un individu peut entrer dans une zone de vulnérabilité qui lui fait courir un risque important de désaffiliation sociale c'est-à-dire une absence de participation à toute activité productive, sociale et à un isolement relationnel. Par exemple, à la suite d'un licenciement un individu pourra vivre un parcours fait de dégradations de sa situation financière (perte de revenus), de logement (difficultés à payer son loyer), perte de relations sociales (refus d'invitation si on ne peut recevoir chez soi faute de moyens...).

Pour le sociologue Serge Paugam, certaines populations qui sont contraintes de recourir à l'aide sociale et entrent dans une relation d'assistance (bénéficiaires de minima sociaux par exemple), subissent l'épreuve d'un statut social dévalorisé. Elles sont, en effet, stigmatisées par le reste de la population car elles ne sont plus autonomes ou sont considérées comme frappées d'indignité. Elles prennent alors conscience d'être désignées comme « pauvres », « marginaux ». On parle d'une disqualification sociale car elles ne peuvent plus jouer le jeu attendu par la société (travail, autonomie, responsabilité...) à partir du moment où leur acceptation sociale n'existe plus.